

Date :

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Responsable Unité de Travail

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Ouvrier travaux publics contractuel

Grade et filière	Adjoint technique contractuel / Technique
------------------	---

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE ou GROUPEMENT	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Services techniques territorialisés (DStt)	Travaux Publics	-	Dijon CapNord	Dijon

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Inter-service

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? **NON**
Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? **NON**
Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Usagers de la route
- Autres gestionnaires des routes

3) MISSIONS PRINCIPALES :

1. Produit les travaux dans les règles de l'art,
2. Respecte les procédures réglementaires pour le déroulement du chantier,
3. Respecte les consignes du responsable de chantier.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Produit les travaux dans les règles de l'art :

- Participe aux activités de Travaux Publics (signalisation horizontale, curage de fossé, dérasement d'accotement, glissière de sécurité, étanchement des chaussées, viabilité hivernale, travaux en régie ...),
- Conduit des machines, engins et poids lourds,
- Veille au bon entretien et fonctionnement du matériel et de l'outillage.

2. Respecte les procédures réglementaires pour le déroulement du chantier :

- Assiste le responsable de chantier pour les travaux routiers,
- Assure l'intérim du responsable de chantier durant ses absences,
- Rend compte des difficultés éventuelles à son supérieur hiérarchique,
- Participe aux réunions du service Travaux Publics.

3. Respecte les consignes du responsable de chantier :

- Renseigne la feuille de travail hebdomadaire et mensuelle,
- Participe aux stages de formation,
- Propose des actions d'amélioration.

4. Assure des missions complémentaires :

- Participe à l'astreinte hivernale,
- Participe au renfort des ateliers,
- Participe à l'entretien des bâtiments et des espaces verts.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Permis B et C exigé. Le permis super lourd est souhaitable.
- Le CACES Grue auxiliaire (R390) est souhaitable.

Une partie des activités de la Direction des Services Techniques territorialisés est certifiée Q.S.E. , son implication dans le système :

- Participer à la démarche qualité, sécurité et environnement.
- Participer à la gestion des déchets
- Respecter les règles définies dans le cadre du système de management QSE
- Identifier et signaler toute anomalie constatée
- Agir en situation d'urgence selon notre procédure.
- Respecter les consignes et règles d'hygiène et sécurité

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Connaître les principes et normes de signalisation

Appliquer la réglementation de la signalisation temporaire pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation

Connaître le code de la route et le code de la voirie

Connaître les matériaux utilisés (sols, revêtements, bordures, caniveaux, pavages, bétons et mortiers)

Connaître les techniques de fonctionnement des différents types d'engins et matériels

Conduire un véhicule ou des engins de terrassement et/ou de nettoyage et de déneigement

Réaliser l'entretien ponctuel lié aux conditions climatiques ordinaires (fauchage, déneigement, salage, espaces verts)

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Connaître les techniques de peinture et de marquage au sol

Connaître les ouvrages (les chaussées, les corps de chaussées, les revêtements routier, etc)

Connaître les principes de fonctionnement des outils spécialisés embarqués sur l'engin et la petite mécanique sur les engins de travaux publics

Connaître les techniques de bitumage et/ou assemblage et de soudure

Connaître les techniques de VRD (pose de trottoirs, bordures, regard, canalisations, etc)

Appliquer les normes et les techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels

Poser des éléments de voirie

Poser les produits de revêtement des chaussées